Jeudi 16 Novembre 1893 — CINQ CENTIMES — N° 1860. — 5e Année

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

PRIX DES ANNONCES — RÉDACTION & ADMINISTRATION

rosette d'officier de la *Légion d'honneur.* Il aurait ajouté : « Je voulais tuer pour tuer. »

— Il a affirmé qu'il n'était affilié à aucun groupe révolutionnaire, et il a été impossible de savoir le mobile de l'attentat.

— M. Georgewitch avait reçu, il y a quatre mois environ, des lettres de menaces de Serbes habitant Paris, et une surveillance active avait dû être faite autour de la légation, 9, rue de Maubeuge.

— La police se demande en ce moment si Léauthier n'a pas été soudoyé par des ennemis du ministre. Des recherches sont faites dans ce sens.

M. Develle s'est fait inscrire à l'Hôtel Windsor. Le roi Milan a rendu visite au blessé.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

EXPLOSION D'UNE TORPILLE. — Toulon, 14 novembre. — Une écoupille de torpille a fait explosion à l'école de Lammouaran. M. D'heitz, capitaine d'artillerie et deux sous-officiers ont été blessés.

CONDAMNATION A MORT. — Toulouse, 14 novembre. — Le Conseil de guerre vient de condamner le soldat Grihont du 11e de ligne à la peine de mort pour voies de fait envers un supérieur.

Nouvelles Étrangères

Élections socialistes à Berlin

Berlin, 14 novembre. — Des élections complémentaires municipales ont eu lieu hier. Les socialistes ont gagné trois nouveaux sièges. Ils ont en outre mis leurs adversaires en ballottage dans deux circonscriptions.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Londres, 14 novembre. — On télégraphie de Rio-Janeiro au *Times* de ce matin :

Les forts du gouvernement ont bombardé Villegagnon dimanche et lundi.

L'*Aquidaban* a retourné le feu.

Les troupes gouvernementales ont eu vingt-quatre tués ou blessés, les insurgés deux tués et sept blessés.

» L'amiral Saldanha de Gama, chef de l'École navale, vient de se joindre aux insurgés.

» Il a pris le commandement des opérations devant Rio-Janeiro.

» C'est le meilleur homme de mer du Brésil. »

Rio-Janeiro, 14 novembre. — On tire jour et nuit en cachant les munitions d'une façon incroyable.

Il y a 3,000 insurgés bien armés à Dronero et 6,000 hommes qui entourent les troupes du gouvernement à Rio-Grande, Pelotas et Porto-Alegre. Ils se proposent de s'emparer de ces villes.

La situation actuelle, si elle se prolonge, sera désastreuse pour le commerce.

New-York, 14 novembre. — D'après une dépêche du *World*, datée de Rio-de-Janeiro, 8 novembre, les insurgés ont attaqué l'arsenal de Santa-Lucia.

Une bataille s'est engagée près de l'hôpital qui a été criblé de projectiles. Le combat a duré une heure. Plusieurs malades ont été blessés.

La Guerre entre l'Espagne et le Maroc

Madrid, 14 novembre. — Le gouvernement a donné l'ordre au général Ribera de partir incessamment pour Mélilla avec un renfort de 4,000 hommes. Le corps expéditionnaire sera porté à 18.000 hommes. Un ultimatum serait envoyé au sultan ; cette décision aurait été prise à l'instigation du maréchal Martinez de Campos.

L'attentat de Barcelone

Barcelone, 14 novembre. — 25 nouvelles arrestations d'anarchistes viennent d'être opérées. Malgré cela, la panique redouble en ville, car on n'est pas convaincu que les véritables auteurs de l'attentat soient arrêtés.

Les administrations et la plupart des cercles et des lieux de réunions privées ont fait distribuer à leurs membres des cartes d'identité. La même mesure a été prise pour tous les établissements publics.

Dernière Heure

AGGRAVATION

dans l'état du ministre de Serbie

Paris, 14 novembre. — L'état de M. Georgevitch, ministre de Serbie s'est subitement aggravé à huit heures 1/2. Le docteur Darses a été mandé en toute hâte à l'Hôtel de Windsor.

Paris, 14 novembre. — Le docteur Darses, que nous avons vu au moment où il sortait de la chambre de M. Georgevitch, nous assure que l'état quoique grave ne laisse pas prévoir une issue fatale immédiate.

En tout cas ce n'est que dans deux ou trois jours qu'il sera possible de se prononcer.

Le malade souffre d'étouffements violents par suite de la blessure au poumon.

UNE ABBESSE

LES DESSOUS D'UNE AFFAIRE PENDANTE A ROME

On sait quels abîmes d'hétérodoxie côtoya sous la conduite de Mme Guyon, l'âme trop tendre de Fénélon, archevêque de Cambrai. Il y a quelques années, une visionnaire mit en révolution le petit diocèse de Saint Jean-de-Maurienne, dont Pie IX, à la suite de scandales, dut déposer l'évêque, un saint vieillard, ancien précepteur du roi Victor Emmanuel.

L'histoire que nous allons conter, dit le *Matin*, est plus grave encore. Une séduction analogue a jeté le trouble, non plus dans l'esprit d'un prélat, mais dans un ordre religieux tout entier.

L'affaire est soumise à la juridiction romaine. Les faits que nous allons sommairement exposer sont d'une rigoureuse exactitude.

Ce que nous voulons étudier sur le vif, c'est cette sorte de vertige spécial qui, de nos jours encore, saisit les âmes les plus pieuses. Le mysticisme est la tentation des sainetes, et autour des cloîtres les mieux gardés, comme autour des vaisseaux d'Ulysse, il y a des sirènes qui chantent des cantiques décevants et capteux.

Les deux abbayes

Dans une riche province s'élèvent deux abbayes voisines, plus voisines peut-être que ne le permettent les canons. L'une est habitée par des moines studieux, l'autre par des religieuses d'une ardente dévotion. L'une et l'autre sont régies par les lois du même Saint fondateur.

Un abbé célèbre a, jadis, établi le couvent de religieuses à l'ombre de l'abbaye. Il l'a institué sous le vocable d'une sainte dont il avait écrit l'histoire et sous la direction d'une religieuse qui lui avait semblé prédestinée aux plus grandes missions.

En vue d'une édification réciproque, des communications fréquentes et chaque jour plus intimes ne tardèrent pas à s'établir entre les deux abbayes. Le parloir des religieuses était sans cesse occupé par les visites des pères voisins, qui se reposaient de leurs austères travaux dans l'entretien de ces saintes femmes et dans la bonne odeur de leurs vertus.

Il arriva que les rôles s'intervertirent et que les pères de l'abbaye, au lieu de rester les chefs et les guides des religieuses, subirent peu à peu l'influence de leur piété exaltée. Au lieu de conduire les Philotées, ils se laissèrent mener par elles.

La mère abbesse du couvent ne tarda pas à devenir l'inspiratrice des deux communautés. Une familiarité excessive, qui dépassait les bornes d'un mutuel respect s'établit entre ces âmes dévotes des deux sexes.

On a parlé d'une correspondance mystique où l'un des moines, renommé pour son onction, pour ainsi dire fluide, et que nous appellerons le père Camembert, appelait l'abbesse : « Ma douce maman. » L'abbesse, au lieu de s'offenser de ce titre irrévérencieux, s'en réjouissait ; elle y voyait le gage de son triomphe.

Dévotion exaltée

Issue d'une excellente famille bourgeoise, l'abbesse se trouva, dès sa première jeunesse, l'âme d'un cercle intime de jeunes filles, appartenant à l'aristocratie du nom ou de l'argent.

Loin des yeux des parents, les petites saintes s'abandonnaient aux rêves d'une imagination exaltée. Elles formaient comme une sorte de congrégation dont les statuts étaient assez étranges et dont le but était d'instituer dans le monde des exemples de vertus surnaturelles ou plutôt extranaturelles.

Ces jeunes filles, en effet, s'engageaient d'abord, si elles devaient quitter le célibat, à n'épouser que des maris pourvus des plus hauts titres de noblesse et à vivre avec eux, non suivant les lois de la nature et du mariage, mais dans une pure communion d'âmes exclusive de la chair.

Trois d'entre elles sont demeurées fidèles à des vœux.

L'une est restée vieille fille et par sa fortune et sa piété impérieuse, exerce une véritable domination dans le monde dévot. L'autre a trouvé un mari tel qu'il le fallait pour l'observance du vœu. La troisième est l'abbesse dont nous parlons.

Une seule a enfreint la loi volontaire, sur l'ordre même du pape Pie IX, nous dit-on et elle est mère de beaux enfants, admirablement élevés.

Les miracles

Ce qui entretenait l'exaltation mystique en ce cénacle de jeunes filles, c'était la croyance de chacune en sa supériorité sur le reste de l'humanité, en son essence particulièrement affranchie des infirmités de la nature.

Cette croyance, l'abbesse l'a conservée. Maintenue à peu près dans la sagesse par les premiers abbés dont elle devait recevoir la direction, elle se livra, sans aucun frein, à ses fantaisies, dès que son influence eût réussi à faire élire un abbé disposé par faiblesse à les tolérer.

Dès lors, elle se permit tout et elle propagea dans les deux abbayes une foi absolue en ses miracles. Il est vrai qu'elle les a niés ensuite quand ils pouvaient lui nuire. Mais les témoignages ne laissent aucun doute sur la véracité des récits mis en circulation avant l'éclat du scandale.

Un jour, par exemple, elle annonça sa mort prochaine. Aussitôt, moines et moinesses de verser des larmes et de prier pour la sainte. A l'heure dite la mort n'arriva pas. Mais l'abbesse raconta qu'elle avait été tout de même rappelée à Dieu, qu'elle était en communication constante avec le Ciel et qu'elle n'avait conservé que les apparences de la vie. Si Dieu avait gardé à la terre cette apparence de corps d'abbesse, c'était pour qu'elle procédât sans retard à la réforme de l'ordre. Et elle dicta des lois, dont voici les plus originales : A tout couvent d'hommes doit être adjoint, dans le plus intime voisinage possible, un couvent de femmes. Les moines doivent à peu près renoncer à leurs études et se consacrer presque uniquement à la contemplation, bien entendu d'après ses doctrines et ses méthodes.

Une fois munie de cette existence de corps glorieux », l'abbesse dit qu'elle était devenue, sur la terre, l'image, la figure de la sainte Vierge, comme saint François-d'Assise suivant les franciscains, a été la figure de Jésus-Christ.

C'est ainsi que, chaque année, la révérendissime abbesse renouvelle les phases de la vie de la Vierge. Elle reçoit l'annonciation de l'archange, la visite du Saint-Esprit, elle conçoit un enfant mystique vers la Noël, elle lui donne le jour, elle l'allaite, etc., etc. Il va sans dire que tous ces phénomènes se passent uniquement dans l'âme de l'abbesse et dans l'imagination des crédules.

Beaucoup parmi les bons moines, pas tous, vénérent l'abbesse comme une sainte et lui obéissent comme à une doctoresse.

Enquête apostolique.

Quelques-uns, fidèles aux traditions de l'ordre, se permirent de trouver scandaleuses ces excentricités, qui avaient jeté le désordre dans la communauté et qui menaçaient même l'orthodoxie.

Car les prédications de la pseudo-sainte contenaient et exagéraient toutes les hérésies propagées par les illuminées de cette sorte, le quiétisme, le gnosticisme, etc.

En outre, on remarquait de singuliers relâchements dans la discipline. On jasait beaucoup des aventures d'un certain père « Le peintre », qui avait introduit sous l'habit du couvent et dans une maison dont il est le chapelain une fort belle personne, dont il avait déterminé la vocation dans de fréquents voyages en wagon de première classe.

Une dénonciation fut faite à Rome devant la congrégation compétente. A la suite d'une confrontation, le père abbé fut suspendu de ses pouvoirs, le prieur fut écarté de l'abbaye.

Mais Léon XIII, agissant sous l'empire de considérations particulières, retint l'affaire pour son jugement personnel.

C'est alors qu'agirent sur le Saint-Père et sur le cardinal Rampolla des influences souveraines. Parmi les riches religieuses du couvent, il s'en trouve d'alliées aux plus puissantes familles d'Allemagne. On dit que l'empereur d'Autriche intervint directement auprès du pape afin que ces scandales n'eussent aucune suite.

Le pape envoya donc un visiteur apostolique chargé de faire l'enquête sur place et d'employer tous les moyens pour faire tourner l'affaire à l'honneur de l'abbesse.

Cependant, la congrégation maintint la censures.

Voilà où en sont les choses et, s'il y avait lieu, nous ajouterions des détails plus précis et plus édifiants encore.

Les héros de l'histoire

Un journal ultra-catholique ayant protesté contre cet article du *Matin*, celui-ci se décide à compléter ses renseignements.

L'abbaye à laquelle il fait allusion est celle des Pères Bénédictins de Solesmes. L'abbaye des religieuses voisines est celle de Sainte-Cécile, fondée par dom Guéranger. La supérieure de ce couvent est Mme Cécile-Léonie Bruyère, en religion Mère Cécile.

Le Père qui lui écrivait : « Ma douce maman » se nomme dom Fromage. L'abbé suspendu par décision du Saint-Office est dom Paul Delatte, le prieur est dom Cabrol.

APRÈS LES GRÈVES

Les expéditions de charbon

Depuis lundi la gare de Lens a rétabli tous les trains ordinaires et facultatifs pour le transport du charbon qu'elle avait dû supprimer durant les grèves. Actuellement le nombre des wagons de charbon expédiés chaque jour par cette gare est environ de 650, c'est-à-dire un chiffre quasi égal à celui de l'an dernier à pareille époque.

LA BELGIQUE

LE CRIME DE MENIN

Descente du Parquet

Lundi matin, en présence de MM. Huyttens, de Terbecq, procureur du roi ; Dujardin, juge d'instruction, Lefebvre, greffier et Vandenbossche, commissaire de police, l'autopsie du cadavre de la pauvre Mme Buseyne a été faite par MM. les docteurs Peel et Varembecke, médecins-légistes.

Ils ont constaté que la victime avait été étranglée, des traces d'ongles et de doigts ayant été relevées sur la gorge. Les assassins n'ont dû bâillonner la malheureuse qu'après l'avoir étouffée.

D'après l'enquête, activement menée, il paraîtrait établi que les auteurs du crime seraient trois mécaniciens habitant Lille, dans la rue Mercier, croyait-on. Ce sont les nommés Emile Debock, 32 ans ; Henri Abanders, 34 ans et Jules Verkenne, 35 ans. On les a vus à Menin vendredi soir, où ils dirent être venus pour chercher du travail, alors qu'il n'existe dans cette ville aucun atelier qui puisse les employer. Ils avaient obtenu de Mme Buseyne de passer la nuit chez elle et ils ont pu, de cette façon, étudier à leur aise les habitudes de la pauvre femme.

Cependant l'hôtelière avait été tellement effrayée par l'attitude suspecte de ses logeurs qu'elle s'était, la nuit, barricadée dans sa chambre.

Ils sortirent un matin et revinrent vers cinq heures du soir. On les a vus dans l'estaminet vers huit heures et c'est environ une heure plus tard que le crime a dû être commis.

Un reste de tabac *français* trouvé sous une table de la chambre à coucher a puissamment aidé les magistrats à établir l'identité des coupables, lesquels, on en est certain, ont passé la frontière.

Mme Buseyne avait été mariée à un négociant qui a fait de mauvaises affaires ; elle n'avait donc chez elle que peu d'argent. En revanche, les assassins ont dérobé un coffret contenant pour un millier de francs de bijoux : une chaîne en or de dame, une montre et chaîne en or, une montre avec chaîne en argent, une bague en or avec brillant d'une valeur de 200 francs, une paire de boucles d'oreilles en or avec diamants, trois bagues en or avec pierreries.

Les funérailles de Mme Buseyne ont eu lieu mardi matin, à huit heures et demie ; quatre de ses frères exploitent l'importante ferme de Gheluwe, près de Menin.

Recherches à Lille

Lundi vers quatre heures de l'après-midi M. Valentin, commissaire central à Lille, ayant été informé par dépêche, de l'identité des assassins présumés et de leur domicile supposé, se rendit aussitôt rue Mercier où une brigade d'agents de sûreté. Tous les logements et chambres garnies de cette rue ont été fouillés sans résultat. A un certain moment on avait cru cependant avoir trouvé un des coupables.

C'était un nommé Deroy, dont l'attitude paraissait suspecte et qui habite depuis quelques temps Menin. Mais, interrogé, cet individu put démontrer son innocence et donner un alibi de l'emploi de son temps le jour du crime.

L'enquête continue.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

COMITÉ RÉPUBLICAIN

des deux cantons de Tourcoing

Une réunion du Comité républicain des deux cantons de Tourcoing, aura lieu demain jeudi, à huit heures, sous la présidence de M. Dron, député, au siège, café Leclercq, rue Dasurmont.

Les républicains qui, bien que ne faisant pas partie désireraient assister à cette réunion pourront s'y faire présenter par un des membres.

Un candidat auvergnat

Il y a 4 ans, quand pour la première fois le père des ouvriers se présentait comme candidat député aux suffrages des électeurs, il se donnait tout simplement comme catholique. Au mois d'août dernier, il avait cru utile d'ajouter ou du moins de faire précéder cette étiquette du titre de républicain, ce qui faisait : *Républicain-Catholique.*

Aujourd'hui le père des ouvriers est à nouveau candidat au siège de conseiller général pour le canton Nord.

Or, il n'est plus ni catholique, ni républicain, mais tout simplement négociant. Il hésite entre diverses variétés de timbres. Il attend les événements avant de se badigeonner aux couleurs à la mode.

Quant à la profession de foi de cet étrange candidat on l'attend toujours.

L'enfantement en est, parait-il, des plus laborieux. En tous cas, pour l'instant, il n'est ni blanc, ni bleu, ni rouge.

Une chanson connue dit :

« Nous étions ni hommes ni femmes
Nous étions tous auvergnats »

Le père des ouvriers serait-il en politique devenu auvergnat ! ! ! ! ! ! ! !

Chronique Locale

ROUBAIX

Nos concitoyens. — Sur la proposition du ministre de la marine, le président de la République vient de nommer un de nos concitoyens au commandement de la canonnière « l'Ouyse » qui fait partie de la flottille du Bénin.

C'est M. Marx Maurice, fils de M. Marx, remplissant à Roubaix les fonctions d'officiant de la communauté israélite.

M. Maurice Marx est né à Roubaix en 1866 ; il a donc 27 ans.

C'est un ancien élève de M. Lacquement ; à treize ans, il devint élève du Lycée de Lille, fut un des lauréats du concours annuel de tous les lycées de France et entra, comme boursier de l'Etat à l'Ecole polytechnique en 1884.

Il y passa deux ans, sortit avec un bon numéro et entra dans la flotte en 1886, comme aspirant de première classe.

Il fut nommé enseigne de vaisseau en 1888.

Depuis lors, sauf quelques rares apparitions dans sa famille, il a parcouru les mers avec la flotte française.

Il a touché successivement à l'île Madère à Ténérif, aux îles Canaries, à Tagar, au Cap Vert, à l'île des Açores et dans la dernière année le Maroc, la Tunisie, l'Espagne et l'Italie.

Avant peu, nous le verrons lieutenant de vaisseau.

Nous présentons à la famille nos plus vives félicitations, tous nos vœux accompagnent le jeune marin.

Départ des conscrits. — Une grande partie des conscrits de la classe 1892 a quitté Roubaix hier matin se rendant au bureau de recrutement à Lille.

Les jeunes soldats ont été ensuite dirigés sur leurs corps respectifs.

L'animation a été des plus considérables rue de la Gare et aux abords de la Gare.

On ne nous signale aucun incident.

Club nautique « Trois Etoiles. » — Le comité du Club nautique « Trois Etoiles » réuni en séance extraordinaire, a décidé que les *régates internationales courues annuellement* sous son pavillon auront lieu le dimanche 20 mai de l'année prochaine sur le bief du Blanc-Seau.

Les hospices et le Bureau de bienfaisance de Roubaix. — La journée de lundi a été signalée par des adjudications importantes à l'Hôtel-de-Ville, intéressant les hospices et le Bureau de bienfaisance.

Fournitures diverses aux hospices. — Cette première adjudication s'est ouverte à dix heures et demie, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire, assisté de MM. Adolphe Desobry, adjoint, et Deleporte-Bayart, vice-président de la commission administrative, et en présence de MM. Foveau, receveur, Vincre, secrétaire, et Caron, économe des hospices.

Elle a été divisée en six lots, savoir : comestibles, épiceries, tissus, fourrages, literie et mobilier, vins.

1er lot. — Comestibles. — 1° Viande (bœuf, veau, mouton), 59,000 kil. à M. Jules Leclercq, de Roubaix, adjudicataire à 1 fr. 34 le kilo. — 2° Beurre frais, 4,250 kilos, M. Tapis, de Roubaix, adjudicataire à 2 fr. 50 le kilo. — 3 Œufs, 135.000 M. Roland, de Roubaix, adjudicataire à 74 fr. le mille. — 4° Lait battu, 55,000 litres, M. Leclercq, de Croix, adjudicataire à 0.0425 le litre.

2e lot. — Epiceries. — 1° Amidon Verley en paquets, 1,000 kilos, M. Baas, de Roubaix, adjudicataire à 44 fr. 93 les cent kilos. 2° Café, 650 kil. M. Baas, de Roubaix à 4 fr. 74 le kilo. — Chicorée en vrac, 1,000 kilos, M. Becquet, de La Bassée, adjudicataire, à 3 fr. 99 le kilo. — 4° Cristaux de soude, 1,000 kilos, M. Baas adjudicataire à 10 fr. 74 les cent kilos. — Fécule de pommes de terre, 150 kilos, M. Rammaert-Declercq de Roubaix, adjudicataire à 33 fr. 50 les cent kilos. — 6° Fromages, 460 kilos, M. Desoubry, de Roubaix, adjudicataire à 1 fr. le kilo. — 7° Haricots du pays, 2100 litres, M. Fournier, de Roubaix, adjudicataire, à 28 fr. 50 l'hectolitre.

8° Huile d'œillette pure, 500 litres. M. Franchomme de La Madeleine-lez-Lille, adjudicataire, à 60 fr. 95 l'hectolitre. — 9. Pois secs, 500 litres. M. Fournier, adjudicataire, à 23 fr. l'hectolitre. — 10° Pommes de terre, 62,000 kilos. Dewille, de Roubaix, adjudicataire, à 8 fr. 13 les 100 k. — 11° Prunes d'Ente, 100 k. M. Baas, adjudicataire à 69 fr. les 100 k. — 12° Riz Moulmein, 1,800 k. M. Fournier, adjudicataire, à 33 fr. les 100 k. — 13° Savon diaphane, 2,500 k. M. Rammaert-Declercq, adjudicataire, à 25 fr. 65 les 100 k.

14° Savon marbré de Marseille, 170 k. M. Franchomme, adjudicataire, à 49 fr. 95 les cent k. — 15° Sel de cuisine blanc, 2,000 k. M. Baas, adjudicataire, à 16 fr. 14 les cent kilos. — 16° Sel fin, 1,500 k. M. Baas, adjudicataire, à 16 fr 87 les cent kilos. — 17° Souches et cierges en cire blanche 60 k. M. Broquet, de Roubaix, adjudicataire, à 5 fr. 80 le k. — 18 Sucre blanc, 2,650 k. M. Baas, adjudicataire, à 119 fr. 50 les cent k. — 19° Sucre Candi, 250 k. M. Chambard, de Roubaix, adjudicataire, à 138 fr. les cent k. — 20° Sucre Vergeoise 720 k. M. Baas, adjudicataire, à 102 fr. 99 les cent kilos. — 21° Vinaigre. 1,100 litres. M. Baas, adjudicataire, à 21 fr. 07 l'hectolitre. — 22° Zostère, 1,000 k. M. Baas, adjudicataire, à 10 fr. 80 les cent kilos.

3e lot. — Tissus. — Beige 300 mètres, M. Migeon de Lannoy, adjudicataire à 2 fr. 55 le mètre. — 2° Bonnets de coton, M. Lehembre, de Tourcoing, à 33 cent. l'un. — 3° Brillanté, 100 mètres, M. Rammaert-Soete, de Roubaix, adjudicataire à 75 cent. le mètre. — 4° Calicot écru pour suaires, 800 mètres, M. Migeon, adjudicataire à 42 cent. le mètre. — 5° Camisoles de coton, 100, M. Rammaert, adjudicataire, à 2 fr. 70 l'une. — 6° Camisoles de laine pour hommes, 50, M. Rammaert-Jeu, adjudicataire à 5 fr. 25 l'une. — 7° Camisoles de laine pour femmes, 50, M. Lehembre, de Tourcoing, adjudicataire à 3 fr. 75 l'une. — 8° Coutil bleu et blanc, 100 mètres, M. Migeon, adjudicataire à 82 cent. le mètre. — 9° Coutil rayé pour stores, 1,200 mètres, M. Migeon, adjudicataire à 1 fr. 15 le mètre. — 10° Coutil pour capots de force, 100 mètres, M. Migeon adjudicataire à 1 fr. 34 le mètre. — 11° Couvertures de laine blanche, 350, MM. Lefebvre et Bastin, de Roubaix, adjudicataires à 11 fr. 50 l'une. — 12° Cretonne blanche, 400 mètres, M. Migeon, adjudicataire à 0 495 le mètre.

13° Cretonne écrue pour rideaux, 200 mètres, M. Rammaert-Soete, adjudicataire, à 0,67 le mètre. — 14° Cretonne écrue en 80 cm. 1,800 mètres. — M. Vion, de Roubaix à 0,409 le mètre. — Cretonne écrue en 110 cm. 1,200 mètres. M. Migeon, adjudicataire, à 0,59 le mètre. — 16° Drap bleu, 550 mèt. M. Migeon, adjudicataire à 4 fr. 69 le mètre — 17° Flanelle blanche, 150 mètres. M. Migeon, adjudicataire à 1 fr. 07 le mètre. — 18° Indienne meuble, 1,300 mètres. M. Vion, adjudicataire à 0,574 le mètre.

19° Laine à tricoter fine, 240 kilog., M. J. Dassonville de Tourcoing, adjudicataire, à 4 fr. 14 le kilo — 20° Laine à tricoter grosse, 65 kilogr. M. J. Dassonville, adjudicataire à 4 fr. 14 le kilo. — 21° Lustrine ardoise, 200 mètres, M. Rammaert-Soete, adjudicataire, à 0,28 le mètre — 22° Lustrine double pour doublure, 600 mètres, M. Lehembre, adjudicataire à 0,745 le mètre — 23° Mérinos noir, 300 mètres, M. Migeon adjudicataire, à 2 fr. 09 le mètre — 24° Molleton bleu, 450 mètres, M. Migeon, adjudicataire, à 1 fr. 15 le mètre — 25° Mouchoirs d'indienne clairs, 400, M. Rammaert-Jeu adjudicataire, à 0 fr. 55 l'un.

26° Mouchoirs d'indienne foncés, 200, M. Rammaert-Jeu, adjudicataire, 0,35 l'un. — 27° Mouchoirs de poche n° 1, 1,800. M. Migeon, adjudicataire, à 0,26 l'un. 28° Mouchoirs de poche n° 2, 400. M. Migeon, adjudicataire, 0,21 l'un. — 29° Mousseline pour bonnets, 200 mètres, M. Migeon, adjudicataire, à 0,52 le mètre. — 30° Pilou, 700 mètres, M. Vion, adjudicataire, à 0,629 le mètre. — 31° Shirting pour chemises, 150 mètres. M. Lehembre, à 0,59 le mètre. — 32° Tarlatane, 1,000 mètres. M. Migeon, adjudicataire, à 0,12 le mètre.

33° Toile blanche pour couvre-lits 800 mètres, M. Biebuyck, d'Armentières, adjudicataire à 0,9295 le mètre — 34° Toile blanche pour bandes, 300 mètres M. Rammaert-Jeu, adjudicataire à 0,78 le mètre — 35° Toile blanche pour tabliers, 500 mètres, M. Leroy, d'Estaires, adjudicataire à 1,74 le mètre — 36° Toile blanche pour taies d'oreillers, 1200 mètres M. Leroy, adjudicataire à 0,79 le mètre — 37° Toile bleue, 1500 mètres, M. Migeon, adjudicataire, à 1,01 le mètre — 38° Toile crémée, 600 mètres, M. Biebuyck, adjud. à 0,92 le mètre.

39 Toile grise pour paillasses, 3,000 mètres M. Leroy, adjudicataire, à 0 fr. 77 le mètre. — 40 Toile verte pour tabliers, 50 mètres, M. Lehembre, adjudicataire, à 0 fr. 78 le mètre — 41 Toile de Vichy, 200 mètres, M. Migeon, adjudicataire à 0 fr. 67 le mètre — 42 Toile d'emballage, 1,000 m. M. Migeon, adjudicataire, à 0 fr. 35 le mètre — 43 Casquettes en drap noir. 100. M. Deleporte, de Roubaix, adjudicataire, à 1 fr. 89 l'une — 44 Bruxe 150 hectolitres. M. Lacherez, d'Armentières, 2 fr. 10 l'hectolitre — 45 Cercueils 220, M. Planck de Roubaix, adjudicataire, à 4 fr. 50 l'un.

4e lot. — FOURRAGES. — 1° Avoine du pays, 2,200 kilog., M. Lecoutre, de Roubaix, adjudicataire, à 22 fr. 45 les 100 kilos. — 2° Paille d'avoine 5,000 kilogr. M. Leman, de Roubaix, adjudicataire, à 9 fr. les 100 kilos. — 3. Paille de blé, 2,500 kilos. M. Fournier, de Roubaix, adjudicataire, à 11 fr. les 100 kilos.

5e lot. — Litterie et mobilier. — 1° Armoires mobiles. 4. M. Derouffe, de Roubaix, adjudicataire, à 54 fr l'une. — 2° Bancs de jardins, 18. M. Derouffe, adjudicataire à 17 fr. l'un. — 3° Chaises paillées, 150. M. Drouffe, adjudicataire, à 2 fr. 58 l'une. — 4° Chaises percées, 6. M. Vronne, de Roubaix, adjudicataire, à 8 fr. 50 l'une. — 5° Fauteuils forme *Voltaire*, 4. M. Drouffe, adjudicataire à 38 fr. 75 l'un. — 6° Laine à matelas, 1,960 k. M. J. Dassonville, adjudicataire, à 2 fr. 85 le k. — 7° Lits en fer pesant 150 k. 100. M. Sylvain, de Lille, adjudicataire, à 0 fr. 34 le k. — 8° Pendules, 7. Aucun soumissionnaire ne s'est présenté. — 9° Tables (petites). 12. M. Drouffe, adjudicataire, à 6 fr. 70 l'une. — 10° Tables zinguées, 6. M. Drouffe, adjudicataire, à 15 fr. 05 l'une. — 11° Tables de nuit, 150. M. Borezée de Roubaix, adjudicataire, à 6 fr. l'une.

6e lot. — Vins. — L'adjudication des trois subdivisions de ce lot : vin blanc Graves (4,500 litres) vin pharmaceutique (3,400 litres) ; vin rouge de Bordeaux (10,250 litres) a été ajournée à une date ultérieure, la commission administrative devant au préalable, se réunir en séance spéciale, pour procéder à la dégustation des échantillons fournis.

Fournitures des drogueries médicinales et médicaments nécessaires au service de la Pharmacie centrale, pendant l'année 1894. (Hospices). — Cette deuxième adjudication a suivi immédiatement la première. M. Léon Danjou, de Lille, a été déclaré adjudicataire avec 24 fr. 50 0/0 de rabais sur les prix mentionnés au cahier des charges.

Fournitures nécessaires au Bureau de Bienfaisance pendant l'année 1894. — C'est à 3 heures 1/2 de l'après-midi qu'a eu lieu cette troisième adjudication, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire, assisté de MM. Joseph Trannoy, adjoint, Cyrille Caquant, vice-président du Bureau de Bienfaisance, et en présence de MM. Paul Foveau, receveur, et Nedonsel, secrétaire.

Elle a été divisée en sept lots comme suit :

1er lot. — Viande. — 20.000 kilos. — M. Henri Lefebvre-Farvacque, de Roubaix, adjudicataire à 1 fr. 31 le kilo.

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 6

Le Fils de Lagardère

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

PREMIÈRE PARTIE

LE SERGENT BELLE-ÉPÉE

Pétronille, ma belle, ajouta-t-il en dégainant sa longue rapière, — voilà de l'ouvrage pour toi.

Et tombant en garde sur le champ, il se plaça près du jeune homme qui, lui aussi, avait vivement mis l'épée à la main.

IV

UNE FIÈRE LAME

Mais, avant de poursuivre, il nous est nécessaire de remonter à une demi-heure de là, c'est-à-dire au moment où les deux soldats s'attablaient ensemble.

A ce moment un homme qui, depuis deux ou trois minutes, rôdait autour de l'auberge, se décidait à y entrer et allait rejoindre les consommateurs que Cocardasse avait dédaigneusement appelés *ces gens-là*, les seuls, du reste, qui fussent dans la salle.

Cet homme portait l'uniforme des compagnies franches allemandes.

— Eh bien ! Mathias, et ton individu... as-tu réussi ? lui demanda en employant l'idiome germanique l'un des consommateurs qui semblait avoir une priorité sur ses compagnons.

— Malheureusement, non, répondit-il dans la même langue.

— Ah !

— Je ne l'ai que légèrement blessé.

— Il s'est donc défendu ?

— Il ne m'a même pas vu.

— Alors tu t'y es mal pris ?

— Je m'y suis pris aussi bien que je pouvais m'y prendre, mais le hasard m'a fait échouer.

— Le hasard ?

— Oui, tu vas voir comment, Hermann.

Sachant qu'il allait chasser, je l'avais suivi à la piste depuis le camp et étais parvenu, sans qu'il se doutât de ma présence, à entrer avec lui dans le petit bois de chênes, situé ici sur le bord de la route.

Je pouvais, de la sorte, épier à l'aise tous ses mouvements en me dissimulant derrière les arbres et les buissons et, par suite, saisir l'instant propice pour m'élancer sur lui à l'improviste.

Le jour, qui baissait, couvrait d'ailleurs ma marche d'une ombre protectrice et me permettait de diminuer peu à peu la distance qui nous séparait. Je pensais donc que je n'avais pas longtemps à attendre cet instant, et j'avais raison.

Tout à coup, en effet, il s'arrêta, mit en joue et, presque sans viser lâcha son coup sur un garenne tapi à une dizaine de pas de là.

Bon, c'est le moment, me dis-je en le voyant se diriger vers la bête qui gisait étendue sur l'herbe ; pendant qu'il sera occupé à la relever et à l'examiner, comme tout chasseur fait du gibier qu'il a abattu, je m'approcherai tout doucement et une fois à portée, lui planterai mon poignard entre les deux épaules.

J'avais déjà sorti mon arme de sa gaîne et me disposais à avancer quand, juste comme il allait ramasser le garenne, un grand escogriffe, sorti de ne je sais où, le prévient et vint s'en emparer.

Mon homme réclame, le grand escogriffe en fait autant, soutenant que c'est lui qui l'a tiré et les voilà qui se prennent à discuter pour savoir à qui appartient le défunt.

Cela dure quelque temps ; ils s'amusent même à abattre des objets placés au loin pour prouver chacun leur adresse et, finalement, ne parvenant pas à s'entendre, décident de trancher la question au premier sang.

Sur quoi, ils engagent le fer incontinent et se mettent à ferrailler à qui mieux mieux.

Cette circonstance dérangeait fort mon plan, car en cherchant à me glisser derrière le sergent je risquais d'être aperçu de son adversaire qui, naturellement, lui faisait face.

Néanmoins, l'obscurité aidant, je résolus quand même l'aventure.

Pour cela je laissai d'abord mes deux gaillards bien engager le combat, et lorsque je jugeai que je pouvais m'approcher sans crainte, je rampai vers deux à travers les hautes herbes.

Arrivé tout auprès, et masqué par une touffe de fougères, je pris mes mesures avec soin, puis, d'un élan, bondissant en avant, je levai le bras et frappai.

J'avais visé mon homme entre les deux omoplates, à la base du col ; mais à la seconde même où mon bras s'abaissait, se fendait à fond, c'est-à-dire se dérobait à mon arme, et celle-ci, portant à faux, ne le touchait qu'au bas de l'épaule, sans presque pénétrer dans les chairs.

Le coup était manqué et il ne me restait plus qu'à fuir, ce que je fis aussitôt en donnant à ma course la plus grande vitesse possible.

Quoique je fusse certain que ni lui, ni son adversaire, ne m'avaient vu, je ne m'arrêtai cependant qu'après avoir franchi un assez grand espace et lorsque je n'eus plus à redouter la moindre poursuite.

Là, je me mis à réfléchir sur le moyen que je devais employer pour réparer ma maladresse, ou plutôt mon peu de chance, et le résultat de mes réflexions fut que ce moyen était d'avoir recours à vous.

Je sortis donc du bois pour venir ici vous chercher et essayer tous ensemble de lui tendre une embuscade avant qu'il n'ait eu le temps de regagner le camp, mais, comme je tournais le coude de la route je l'aperçus accompagné du grand escogriffe poussant la porte de cette auberge... où il vient d'entrer avec lui il n'y a pas cinq minutes.

— Bah ! fit celui que Mathias Knauss appelait Hermann, — c'est un des deux individus qui sont là dans cette salle ?

— Oui, le plus jeune.

— En ce cas, rien n'est perdu, il s'est fait prendre lui-même.

— Evidemment, ce qui simplifie joliment notre besogne. Seulement comme il y a lieu de croire que son compagnon ne l'abandonnera pas et se mettra aussi de la partie, il faudra, par contre, travailler double.

— Eh bien ! on travaillera double. Ce serait bien le diable si à nous huit nous ne parvenions point à avoir raison de ce blanc bec et de ce vieux barbon.

— Der teufel ! Ne nous y fions pas trop, le vieux barbon a encore la poigne solide et n'est pas à dédaigner, autant que j'ai pu en juger lors de son assaut avec le sergent sur la lisière du bois.

Quant au jeune coq, comme j'ai déjà eu affaire à lui trois fois, je sais à quoi m'en tenir sur son compte.

C'est un démon et si on peut l'attaquer seul par derrière, il faut être plusieurs pour lui faire face.

— Allons donc !

— Oui ; aussi est-ce pour cela que, au cas où je le manquerais, je vous ai postés ici afin de vous avoir sous la main pour prendre de front.

— Eh bien ! nous sommes prêts. Faut-il commencer la danse ?

— Non, pas tout de suite.

D'après ce que j'ai pu voir du dehors en rôdant par dessus les murs de la cour, ils sont en train de causer et de boire.

Laissons-les continuer parce que quand le vin leur aura porté à la tête, nous en viendrons plus facilement à bout.

— Mais, c'est qu'ils vont souper aussi ; ils ont donné leur gibier à cuire et on va leur apporter bientôt ; ça empêchera peut-être l'effet de la boisson.

— Au contraire, ça les alourdira davantage. Patientons donc jusqu'à ce qu'ils en soient à la digestion.

— Comme tu voudras, Mathias.

— Nous procéderons de la façon suivante : aussitôt en face d'eux, nous nous diviserons en deux groupes ; l'un qui sera commandé par toi, Hermann, se chargera du vieux ; l'autre, à la tête duquel je serai, courra sus au sergent.

Puis une fois que vous aurez eu raison de votre homme, ce qui ne devra pas vous demander beaucoup de temps, vous nous rejoindrez pour en finir plus vite avec le nôtre qui, lui, nous donnera du fil à retordre.

— Entendu.

Sur ce, les reîtres avaient recommencé à absorber force faro en attendant que Mathias Knauss réclamât leur concours.

Ce dernier, après avoir laissé écouler une demi-heure environ, *pensant que le moment* d'agir n'était pas loin, s'était approché de la porte de la salle réservée et, à travers le trou de la serrure, avait aperçu les deux soldats venant d'achever leur repas.

Il avait même saisi les premiers mots de l'histoire que le jeune homme se disposait à raconter.

C'est alors que faisant signe à ses acolytes, il était apparu avec eux sur le seuil de la pièce, pendant que l'aubergiste et la servante terrifiés de ce qu'ils voyaient, allaient se cacher au fin fond de la cave.

Comme on l'a vu, Cocardasse et le sergent se trouvaient aux prises avec quatre gredins, Mathias Knauss dirigeant ceux qui avaient assailli celui-ci.

En les voyant venir, l'épée de Philippe avait sauté d'elle-même hors du fourreau.

Il reçut l'attaque en attaquant lui-même et son premier élan fut si impétueux que, tout d'abord, les agresseurs rompirent de plusieurs pas.

Mais ils revinrent immédiatement à la rescousse et ce fut alors un cliquetis, un crépitement ininterrompu entremêlé d'étincelles qui jaillissaient sans cesse du heurt des fers.

La larme du garde française était fée ; on eût dit qu'il avait dix bras pour la tenir.

C'était un véritable éblouissement, un vertige.

Une minute passa sans que le sang eût encore été répandu.

Mais, tout à coup, un cri d'angoisse retentit, accompagné du bruit de la chute d'un corps sur le plancher.

Un des reîtres venait d'avoir le front troué.

— Et d'un !... fit le jeune homme.

— Tartaïfle ! jura Mathias — nous ne sommes plus que trois. Attention, camarades, prenez-le de flanc, moi je reste de front.

Les deux hommes obéirent et se portèrent à droite et à gauche du sergent.

Il est probable qu'ils l'auraient tourné s'ils l'avaient pu, mais comme il avait eu la précaution de s'adosser au mur, cela ne leur fut pas permis.

Cette nouvelle disposition lui était néanmoins des plus désavantageuses, car pour rencontrer les armes de ses ennemis et arriver à temps à s'en garer, il devait constamment décrire avec la sienne un arc d'une amplitude extrême et déployer le double de vigueur.

Toutefois, il était si prompt, si agile ; il possédait si à fond la science de l'escrime qu'il devinait pour ainsi dire les coups, de quelque côté qu'ils vinssent et se trouvait toujours à la parade.

— Lâches ! leur cria-t-il, — vous n'osez donc pas m'assassiner de face !

— On fait ce qu'on peut, ricana Mathias.

L'adversaire de gauche était celui qui lui donnait de plus de tablature, sa défense étant forcément plus molle de ce côté.

Aussi résolut-il d'en finir tout de suite avec lui.

Faisant semblant de le dédaigner, comme s'il ne valait pas la peine qu'on s'occupât de lui, il parut ne s'inquiéter exclusivement que des deux autres.

Mais au moment où le reître, voulant mettre à profit ce qu'il prenait pour un instant d'oubli, allait le percer de son fer, il fit une brusque volte, puis, avant qu'il n'eût pu se garder, lui cloua furieusement sa pointe entre les deux yeux, et l'envoyait rouler inanimé sur le sol.

— Et de deux !... fit-il.

— Capédédious ! hurla Cocardasse sans abandonner son jeu — Belle-Épée, vous donne une leçon, Pétronille ; ne faut plus faire la paresseuse, eh donc !

Knauss préféra un nouveau juron et jeta des regards anxieux vers ceux qui étaient aux prises avec le vieux prévôt pour voir s'il n'y aurait point quelque secours à attendre d'eux.

Mais le soudard se défendait, lui aussi, avec une grande habileté et ne leur laissait aucun repos.

(A suivre).